



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 71127

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le développement souhaité de la quatrième gamme (produits prédécoupés, emballages individuels) dans le secteur fruits et légumes afin de relancer le secteur de la distribution automatique aujourd'hui coincé par des contraintes de livraison, de prix et de distribution des produits frais. Il souhaite connaître les projets du ministère sur ce point envers les producteurs.

Texte de la réponse

La distribution automatique de fruits et légumes est actuellement développée par des producteurs s'inscrivant généralement dans des circuits courts de commercialisation. Un programme d'expérimentation, d'un distributeur automatique de fruits et légumes, conçu à partir de l'expérience acquise grâce à un essai réalisé à l'école nationale supérieure d'agronomie de Dijon, est prévu dans le cadre du programme national alimentation. Il vise à proposer ce type de distributeurs dans un grand nombre de lieux publics d'une même zone géographique. Au-delà, de nombreuses démarches sont actuellement initiées pour diversifier le mode de distribution des fruits et légumes. Ainsi l'interprofession de la filière fruits et légumes frais, Interfel, concentre actuellement ses efforts sur des démarches de commercialisation mieux adaptées aux fruits et légumes frais. Une expérimentation de distribution par triporteur sera conduite cet été sur la base de deux prototypes, avec le soutien du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, via FranceAgriMer. De même, l'autorisation récente de l'usage des titres-restaurants pour l'achat de fruits et légumes contribuera certainement au développement des produits de quatrième gamme puisque de par leur praticité ces produits sont particulièrement adaptés aux modes de consommation des salariés lors de la pause déjeuner. En profiteront notamment les primeurs dont le métier s'adapte en proposant aux consommateurs des produits préparés ou prêts à cuisiner : les primeurs proposent de plus en plus à leur clientèle un service d'épluchure, de découpe, de hachage et de mixage des produits, afin de répondre aux contraintes du prêt-à-consommer.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71127

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1536

Réponse publiée le : 1er juin 2010, page 6038